Les bonnes démarches pour trouver un stage!

Par **atreyu**, le **30/10/2006** à **16:28**

Bonjour tout le monde!

J'aimerais savoir comment se déroule exactement la recherche d'un stage: je recherche des adresses, je rédige mon CV et ma lettre de motivation... Par contre je n'ai pas tout saisi pour ce qui concerne la convention de stage! Est-elle obligatoire? Où dois-je me la procurer? Alors voila c'est un peu le fouilli dans ma tête lol : dans quel ordre faut-il procéder?

En attendant des réponses et en vous remerciant à l'avance je vais retourner sur mon TD de droit des sociétés...))

Par **Yann**, le **30/10/2006** à **16:55**

Tu trouveras des conventions de stage au secrétariat de ton diplôme. Elles sont obligtoires pour des raisons d'assurance. Après, tu les enverras en triple exemplaire auprès du professionnel chez qui tu iras.

Par **atreyu**, le **31/10/2006** à **16:59**

D'accord merci. Par contre si j'arrive à décrocher par exemple un job pendant les vacances (ex. en août) est-ce qu'il me faut aussi cette convention?

Par **jeeecy**, le **31/10/2006** à **18:25**

non si tu as un job etudiant tu as un contrat de travail

si tu fais un stage tu n'as pas de contrat de travail et donc pour que tu sois protege au niveau de la reglementation sociale tu dois avoir une convention de stage

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés